



**DEPARTEMENT DE SAONE ET LOIRE
COMMUNE DE GIVRY**

ARRÊTÉ MUNICIPAL N° R 2017-135

**Déménagement Sis 6, rue de Varanges
Samedi 16 septembre 2017**

Vu les articles L 2212-1 et L 2212-2 et L 2213.6 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu le Code de la Route,

Vu la demande de M. DEVELLE Romain, en date du 11 septembre 2017, devant faire un déménagement sis n°6 rue de Varanges, pétitionnaire,

Considérant qu'il est nécessaire dans l'intérêt de la sécurité publique et pour éviter les accidents, de prendre toutes mesures utiles pour règlementer le stationnement.

LE MAIRE DE LA COMMUNE DE GIVRY

A R R Ê T É

ARTICLE 1 : Le samedi 16 septembre 2017 de 8H30 à 12H30 :

Le stationnement sera interdit face au n° 6 rue de de Varanges (2 places), sauf pour le véhicule de déménagement.

ARTICLE 2 :

La signalisation régulière sera mise en place et entretenue 48H00 avant le déménagement par le pétitionnaire.

ARTICLE 3 :

Le présent arrêté devra être affiché sur le chantier pendant toute sa durée.

ARTICLE 4 :

Les infractions au présent arrêté seront constatées et poursuivies, conformément aux lois et règlements en vigueur.

ARTICLE 5 :

Le commandant de la Brigade de Gendarmerie et la Police Municipale sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Givry, le mardi 12 septembre 2017



Juliette Méténier-Dupont
Le Maire

DIFFUSION :

Centre d'Incendie et de Secours : elamy@SDIS71.fr
Gendarmerie : cob.givry@gendarmerie.interieur.gouv.fr
Journal de S&L : Emmanuel.mere@orange.fr

MAIRIE :

Affichage panneau
DST : danielgauthey@mairiedegivry.fr
ST : ateliersmunicipaux@mairiedegivry71.fr
Police Municipale : pascaljanet@mairiedegivry.fr

PETITIONNAIRE : romain.develle@hotmail.fr